

## "L'effet musulman", facteur de discrimination pour les immigrés

Par Ngagne Fall

24 novembre 2010

[http://www.jeuneafrique.com/Articleimp\\_ARTJAWEB20101124140528\\_l-effet-musulman-facteur-de-discrimination-pour-les-immigres.html](http://www.jeuneafrique.com/Articleimp_ARTJAWEB20101124140528_l-effet-musulman-facteur-de-discrimination-pour-les-immigres.html)

**Dans une étude américano-française intitulée « L'intégration en Europe : identification d'un effet musulman », des chercheurs ont révélé que les immigrés musulmans sont plus touchés par la discrimination que ceux de confession chrétienne.**

Ayant porté sur 511 enfants d'immigrés sénégalais, chrétiens et musulmans vivant en France en 2009, l'enquête d'une équipe de chercheurs franco-américains expose les conséquences de la discrimination sur le revenu moyen des musulmans dans ce groupe. D'après le travail des universitaires, paru dans les annales de l'Académie nationale américaine des sciences (PNAS, numéro daté du 20 au 26 novembre), le revenu moyen des immigrés musulmans serait de 15 % inférieur à celui des immigrés de religion chrétienne.

Claire Adida, David Laitin (tous deux de l'université de Stanford, Californie) et Marie-Anne Valfort (université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) préviennent cependant que leurs travaux peuvent avoir sous-estimé le degré de discrimination visant réellement les musulmans en France. Pour la simple et bonne raison qu'ils ont travaillé sur un groupe de Sénégalais, une nationalité qui n'est pas forcément associée à l'islam par la population française. Ce qui laisse présumer que si l'échantillon était composé uniquement de Maghrébins ou d'Afghans, par exemple, les 400 euros de moins de revenus mensuels enregistrés entre salariés à prénoms chrétiens et ceux à prénoms musulmans pourraient bien être revus à la hausse.

### **Entre Marie et Khadija**

Les chercheurs franco-américains se sont aussi intéressés à la recherche d'emploi par les enfants d'immigrés. Et, ils ont pu constater que pour 100 réponses positives pour un entretien obtenues par une demandeuse d'emploi fictive, au nom chrétien et d'origine sénégalaise appelée Marie Diouf, celle de « confession » musulmane, du nom de Khadija Diouf n'en a reçu que 38. Khadija a donc deux fois et demie moins de chance de rencontrer un potentiel recruteur.

Selon les auteurs, cette expérience fictive leur « a permis d'identifier statistiquement et de façon substantielle une discrimination religieuse dans au moins un secteur du marché du travail, à savoir le secrétariat et la comptabilité ». Ils ajoutent : « Ceci montre une des causes potentielles expliquant pourquoi les descendants de la première génération d'immigrants sénégalais musulmans en France dans les années 1970 ont moins réussi économiquement que ceux de confession chrétienne. »

Il reste intéressant de relever que cette étude franco-américaine prend le contre-pied de la thèse développée par le sociologue Hugues Lagrange dans son récent livre, *Le Déni des cultures* (Seuil, 350 pages, 20 euros). Souhaitons à l'équipe de chercheurs le même écho médiatique !